

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/10/2024 - 21376 - 2023 B 00587 - 949 319 586 - 2 NCM

2 NCM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 231 Avenue de la Plage
06 190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

21376

949 319 586 RCS NICE

**RAPPORT SPECIAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024**

Madame, Monsieur,

En application de l'article L 223-19 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées audit article intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

1/ Conventions conclues avec Monsieur Christophe NOYER :

- **1 - Compte courant :**

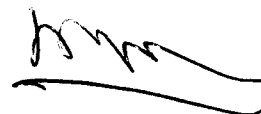
Le compte courant dont est titulaire Monsieur Christophe NOYER, s'élève à la somme de 22 781,50 euros au 31 décembre 2023. Ce compte courant n'a pas été rémunéré au cours de l'exercice.

2/ Conventions conclues avec Madame Marieme SABALY :

- **1 - Compte courant :**

Le compte courant dont est titulaire Madame Marieme SABALY, s'élève à la somme de 2 000 euros au 31 décembre 2023. Ce compte courant n'a pas été rémunéré au cours de l'exercice.

Certifié conforme
La Gérance



2 NCM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 231 Avenue de la Plage
06 190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

949 319 586 RCS NICE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

I. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2023

Le résultat net comptable avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 34 600 €.

Le gérant propose d'affecter ce bénéfice au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II. Résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Associés :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 600 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

Bénéfice de l'exercice	34 600 €
<u>Total à affecter</u>	<u>34 600 €</u>

AFFECTATION :

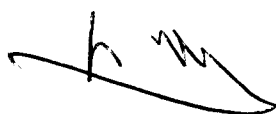
Réserve légale	500 €
Report à nouveau	34 140 €
<u>Total affecté</u>	<u>34 600 €</u>

A la suite de cette affectation le compte « report à nouveau » passe ainsi de 00 euro à 34 140 euros.

De plus, comme il s'agit du premier exercice de la Société il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le gérant




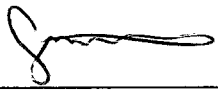
M N

V C

2 NCM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 231 Avenue de la Plage
06 190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

949 319 586 RCS NICE

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024

NOMS	NB DE PARTS	SIGNATURES
Monsieur Christophe NOYER	300	
Madame Marieme SABALY	200	
TOTAL	500	

Le gérant certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que les associés sont présents ou représentés, totalisant 500 parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 500 voix.

Le gérant associé
M. Christophe NOYER



2 NCM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 231 Avenue de la Plage
06 190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

949 319 586 RCS NICE

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIERE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'activité de la Société a été la suivante :

Boucherie, charcuterie, triperie, volailles, gibiers, lapins et alimentation générale.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Néant

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 338 422 euros.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 338 424 euros.

Le montant des achats et autres approvisionnements s'élève à 214 593 euros.

Le montant des variations de stocks s'élève à -7 745 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 53 730 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 673 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 29 423 euros.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 3 448 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3 235 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 2 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 297 358 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 41 066 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -4 544 euro et d'un résultat exceptionnel de 4 675 euros, il s'établit à 36 522 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 34 600 euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 34 600 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

ORIGINE :

Bénéfice de l'exercice	34 600 €
<u>Total à affecter</u>	<u>34 600 €</u>

AFFECTATION :

Réserve légale	500 €
Report à nouveau	34 140 €
<u>Total affecté</u>	<u>34 600 €</u>

A la suite de cette affectation le compte « report à nouveau » passe ainsi de 00 euro à 34 140 euros.

De plus, comme il s'agit du premier exercice de la Société il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

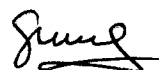
Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à MENTON
Le 30 juin 2024



Monsieur Christophe NOYER
Gérant associé



Madame Marieme SABALY
Associée

MN

3

PC

2 NCM
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 231 Avenue de la Plage
06 190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

949 319 586 RCS NICE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 juin,

A 9 heures 30,
Les associés de 2 NCM, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, divisé en 500 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 231 Avenue de la Plage – 06 190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN, sur convocation de la gérance.

Sont présents :
Monsieur Christophe NOYER, propriétaire de 300 parts sociales ;
Madame Marieme SABALY, propriétaire de 300 parts sociales.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe NOYER, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport sur la situation financière établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport sur la situation financière établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

M N

¹ NC

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport sur la situation financière et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la situation financière, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 600 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

Bénéfice de l'exercice	34 600 €
<u>Total à affecter</u>	<u>34 600 €</u>

AFFECTATION :

Réserve légale	500 €
Report à nouveau	34 140 €
<u>Total affecté</u>	<u>34 600 €</u>

A la suite de cette affectation le compte « report à nouveau » passe ainsi de 00 euro à 34 140 euros.

De plus, comme il s'agit du premier exercice de la Société il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce approuve les conclusions dudit rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.



Monsieur Christophe NOYER
Gérant associé



Madame Marieme SABALY
Associée

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SARL 2 NCM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 11
Adresse de l'entreprise 231 AVENUE DE LA PLAG 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN Durée de l'exercice précédent* 0

Numéro SIRET* 94931958600010 Néant *

Table with columns: Description, Code, Brut 1, Amortissements provisions 2, Net 3. Rows include Capital souscrit non appelé, Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles, Immobilisations financières, Stocks, Créances, and Divers. Includes handwritten notes like 'conforme original' and 'Certifié'.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2 NCM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5 000.....)	DA 5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 34 600
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 39 600
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 148 889
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 24 782
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 23 952
	Dettes fiscales et sociales	DY 15 953
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 213 575
	Ecarts de conversion passif * TOTAL (V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 253 176
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 213 575	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2 NCM		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	338 422	FB		FC 338 422	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG		FH		FI	
		FJ	338 422	FK		FL 338 422	
	Chiffres d'affaires nets *					FM	
	Production stockée *					FN	
	Production immobilisée *					FO	
	Subventions d'exploitation					FP	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	
Autres Produits (1) (11)					FR 2		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						338 424	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS 208 236	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT -6 461	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU 6 357	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV -1 284	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 53 730	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 673	
	Salaires et traitements *					FY 29 423	
	Charges sociales (10)					FZ 3 448	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		GA 3 235
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						297 358
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 41 066	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 4 544	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 4 544	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV -4 544	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 36 522	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2 NCM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 044
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 044
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	369
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	369
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 675
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 596
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	343 467
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	308 867
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	34 600
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 523)	RD	2 033
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 1 510 Obligatoires A9 523	A3		
	dont cotisations facultatives Madelin A7 1 510	A4	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VERSEMENT CHEQUES RESTAURANT URSSAF des Alpes Maritimes	31		
VERSEMENT CARTES BANCAIRES Impot	56		
VERSEMENT CARTES BANCAIRES URSSAF des Alpes Maritimes	103		
VERSEMENT CARTES BANCAIRES URSSAF des Alpes Maritimes	57		
VERSEMENT CARTES BANCAIRES URSSAF des Alpes Maritimes	58		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	163 000,00		163 000,00	
2070000000 FONDS COMMERCIAL	163 000,00		163 000,00	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	15 064,24		15 064,24	
2181000000 AGENCEMENT	18 299,00		18 299,00	
2818100000 AMORT.INST.GEN AG.AM.DIV	-3 234,76		-3 234,76	
Immobilisations financières (2)				
Participations	2 298,69		2 298,69	
2650000000 CAUTION VERSEE	2 298,69		2 298,69	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	180 362,93		180 362,93	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	1 283,96		1 283,96	
3260000000 STOCKS EMBALLAGES	1 283,96		1 283,96	
Marchandises	6 461,41		6 461,41	
3700000000 STOCKS DE MSES	3 568,41		3 568,41	
3700000100 STOCK EPICERIE	2 893,00		2 893,00	
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	6 888,94		6 888,94	
411CB CLIENTS CB	4 075,00		4 075,00	
411CHQ CLIENTS CHEQUE	592,09		592,09	
411TR CLIENTS TICKETS RESTO	2 221,85		2 221,85	
Autres (3)	3 570,60		3 570,60	
4456600000 TVA DEDUCTIBLE	1 214,00		1 214,00	
4458000000 TAXES / CA A REGULARISER	2 356,60		2 356,60	
Disponibilités	53 078,06		53 078,06	
5121000000 SOCIETE GENERALE 6648	50 068,55		50 068,55	
5310000000 CAISSE	3 009,51		3 009,51	
Charges constatées d'avance (3)	1 529,90		1 529,90	
4860000000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 529,90		1 529,90	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	72 812,87		72 812,87	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	253 175,80		253 175,80	

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000,00)	5 000,00		5 000,00	
1013000000 CAPITAL APPELE VERSE	5 000,00		5 000,00	
Réserves				
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	34 600,47		34 600,47	
SITUATION NETTE	39 600,47		39 600,47	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	39 600,47		39 600,47	
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	148 888,53		148 888,53	
1641000000 EMPRUNT SOCIETE GENERALE 40K€	148 425,30		148 425,30	
1688400000 SUR EMP AUPRES ETS DE CREDIT	463,23		463,23	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 781,50		24 781,50	
4551000000 C/C NOYER CHRISTOPHE	22 781,50		22 781,50	
4552000000 C/C SABALY MARIEME	2 000,00		2 000,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 951,98		23 951,98	
401ALPEPR ALPES PROVENCE AGNEAU	1 167,40		1 167,40	
401APEXPE AP EXPERT AUDIT COMPTABLE	460,80		460,80	
401BIGARD BIGARD DISTRUBITION	4 170,98		4 170,98	
401CHAZAL CHAZAL SALAISON PERTUISIENNE	5 324,83		5 324,83	
401DTV DTV VIANDE	3 235,25		3 235,25	
401EDF EDF	35,07		35,07	
401EUCASH EURO-CASH CONFISSEUR	462,33		462,33	
401FERME EARL FERME DES TILLEULS	196,23		196,23	
401GRENKE GRENKE BALANCE	513,11		513,11	
401LOSTE LOSTE TRADI-FRANCE	2 475,54		2 475,54	
401MARTIN AGENCE MARTINI LOYER BOUCHERIE	1 102,31		1 102,31	
401PRO PROTECTION CIVILE DES ALPES MA	240,00		240,00	
401RIVIER RIVIERA SAVEURS	1 108,73		1 108,73	
401SARVAL SECANIM SUD EST SAS	108,00		108,00	
401SAVCOC LES SAVEURS DE COCAGNE	2 070,54		2 070,54	
401STALAV JEAN STALAVEN PROXIMITÉ	1 196,86		1 196,86	
401VERISU VERISURE	84,00		84,00	
Dettes fiscales et sociales	15 953,32		15 953,32	
4211000000 SALAIRE TIRIMAGNI BETTINA	1 284,12		1 284,12	
4211110000 PATRICK NICOLAS	722,12		722,12	
4211600000 SALAIRE HANSEN MARIANNE	1 978,43		1 978,43	
4282000000 CONGES A PAYER	2 595,86		2 595,86	
4310000000 SECURITE SOCIALE	871,73		871,73	
4372100000 AG2R	195,31		195,31	
4373100000 PREVOYANCE APGIS	646,52		646,52	
4382000000 CHARGES SOC/CONGES PAYES	160,48		160,48	
4421000000 IMPOT: PRELEVEMENT A LA SOURCE	93,31		93,31	
4440000000 ETAT IMPOT SOCIETE	6 596,00		6 596,00	
4455100000 TVA A DECAISSER	805,00		805,00	
4486000000 ETAT CHARGES A PAYER	4,44		4,44	
TOTAL DETTES	213 575,33		213 575,33	

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	253 175,80		253 175,80	

(1) Dont à moins d'un an

213 575,33

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			163 000
CORPORELLES	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			18 299
	Autres immos corporelles			
Matériel de transport				
Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				18 299
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			2 299
	Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL				2 299
TOTAL GENERAL				183 598

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			163 000	
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			18 299	
	Autres immos corporelles				
Matériel de transport					
Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				18 299	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			2 299	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL				2 299	
TOTAL GENERAL				183 598	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.		3 235		3 235
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 235		3 235
TOTAL GENERAL		3 235		3 235

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES STOCKS

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises		6 461,41		6 461,41
Matières premières				
Autres approvisionnements		1 283,96		1 283,96
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL		7 745,37		7 745,37

ACTIF CIRCULANT

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 889	6 889	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	3 571	3 571	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	1 530	1 530		
TOTAUX		11 989	11 989	
Renvois (1)	Montant			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
Renvois (2)	des			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 530
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 530

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	148 889	148 889		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	23 952	23 952		
Personnel & comptes rattachés	6 581	6 581		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 874	1 874		
Etat & Impôts sur les bénéfices	6 596	6 596		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	805	805		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	98	98		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	24 782	24 782		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	213 575	213 575		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

000796 - SARL 2 NCM

Du 09/02/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	463
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	2 761
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

3 224